

Préparer votre première plaidoirie (... ou éviter de dire « votre honneur » parce qu'on a vu des avocats le faire à la télévision)

L'éloquence judiciaire obéit à ses propres règles, à ses propres codes. Une plaidoirie requiert des techniques oratoires susceptibles d'être utilisées devant une juridiction afin d'emporter sa conviction au bénéfice d'un justiciable.

La parole judiciaire est extrêmement codifiée, ritualisée, il y a des lieux pour parler, des moments pour parler, des ordres de prise de parole. Chaque acteur du procès sait ce qu'il peut dire, et dans quel cas. Comme au théâtre, chacun a un rôle. À ceci près qu'il s'agit du théâtre de la réalité.

Je me limiterai ici à évoquer la plaidoirie devant le juge civil et devant le juge pénal.

Plaider devant le juge civil

Pour présenter les choses de façon très sommaire, le juge civil est chargé de trancher les litiges entre les personnes privées : entre particuliers (divorce, voisinage), entre particuliers et entreprises (licenciement, litige de consommation) ou entre entreprises (concurrence, exécution et résiliation des contrats commerciaux).